



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

# **Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

**Girard, Gabriel**

**Rouen, 1788**

57. Conclusion. Conséquent.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

Pour un raisonnement parfait, il faut de la vérité dans toutes les propositions, & une *conséquence* juste entre les prémisses & la *conclusion*. La plus mauvaise espece seroit celle dont la *conclusion* & la *conséquence* seroient également fausses; ce ne seroit pas même un raisonnement.

La *conclusion* d'un ouvrage en est quelquefois la récapitulation; quelquefois c'est le sommaire d'une doctrine dont l'ouvrage a exposé ou établi les principes. Les diverses propositions qui énoncent cette doctrine fondée sur les principes de l'ouvrage, sans y être expressément comprises, sont ce qu'on en appelle les *conséquences*. (B.)

### 57. CONCLUSION. CONSÉQUENT.

C'est, sous deux noms & sous deux aspects différents, la proposition déduite des prémisses d'un raisonnement. Quand on l'appelle *conclusion*, on la regarde simplement comme postérieure aux prémisses dans lesquelles elle est comprise: quand on l'appelle *conséquent*, on la regarde comme déduite des prémisses, dont elle est une suite nécessaire.

Lorsqu'on admet certains principes, on en tire des *conclusions* absurdes par des raisonnements en bonne forme: alors l'absurdité du *conséquent* retombe sur les prémisses, parce que le faux ne peut avoir avec le vrai aucune liaison nécessaire.

Si le *conséquent* est équivoque, de maniere que dans l'un des sens il soit bien déduit des prémisses & qu'il y tienne, & que dans l'autre il en soit mal déduit faute de liaison; c'est le cas, en termes d'école, de distinguer le *conséquent*: dans le premier membre de la dis-

inction; on détermine le sens selon lequel la *conclusion* est liée avec les prémisses, & alors on accorde le *conséquent*; dans le second membre de la distinction, on détermine le sens selon lequel la *conclusion* n'a avec les prémisses aucune liaison, & alors on nie le *conséquent*.

Accorder ou nier le *conséquent*, ce n'est point accorder ou nier la vérité de la *conclusion* prise en soi; c'est accorder ou nier qu'elle ait avec les prémisses une liaison qui autorise à l'en détruire. (B.)

### 58. ANCÊTRES. PRÉDÉCESSEURS.

Chacun de ces mots désigne ceux à qui l'on succède dans un certain ordre, & c'est la différence de cet ordre qui fait celle de la signification des deux termes. Le premier est relatif à l'ordre naturel: le second, à l'ordre politique ou social. Nous succédons à nos *ancêtres* par voie de génération; leur sang coule dans nos veines. Nous succédons à nos *prédécesseurs* par voie de fait & de substitution; leurs emplois ont passé de leurs mains dans les nôtres.

Les *ancêtres* d'un Roi sont les hommes dont il descend par le sang; ses *prédécesseurs* sont les Rois qui ont occupé le même trône avant lui. Ainsi, les Rois de France depuis Philippe-le-Hardi jusqu'à Henri III, sont les *prédécesseurs* de Henri IV, sans être ses *ancêtres*: les Princes de la Maison de Bourbon, en remontant depuis Antoine, Roi de Navarre, jusqu'à Robert, comte de Clermont en Beauvoisis, fils de S. Louis, sont les *ancêtres* de Henri IV, & non ses *prédécesseurs* sur le trône de France: les Rois de France depuis S. Louis en remontant jusqu'à Hugues Capet, sont ses *prédécesseurs* & ses *ancêtres*. (B.)